

Entrepreneuriat

L'université de Pau et des Pays de l'Adour via le bureau d'aide à l'insertion professionnelle (BAIP) participe activement à l'**Entrepreneuriat Campus Aquitaine**. Ce nouveau service, cofinancé par l'Etat et le conseil régional d'Aquitaine, s'adresse à tous les étudiants qui souhaitent s'informer, se former ou se spécialiser dans le domaine de la création-reprise d'entreprise.

L'objectif visé par ce nouveau service est de diffuser l'esprit entrepreneurial, de promouvoir l'esprit d'entreprise, de stimuler la création d'activité et de projets innovants, de développer l'autonomie des étudiants et de concevoir l'entrepreneuriat comme une voie d'insertion professionnelle à part entière.

La sensibilisation des étudiants au processus entrepreneurial passe par l'organisation de séminaires qui sont ouverts et adaptés en fonction des diplômes (licence, master et doctorat). Ces formations alternent théorie et pratique et ont pour but de mettre en situation d'entreprendre. Il s'agit d'aider les étudiants à comprendre les enjeux de l'entrepreneuriat, ses niveaux d'analyse (connaître l'entrepreneur, comprendre ses actes et les contextes au sein desquels on entreprend) et leur montrer que l'entrepreneuriat constitue une voie qu'ils peuvent tout à fait envisager.